

LYON, CHAMPIONNE DE L'INNOVATION

LES ECHOS, LAMIA BARBOT, LE 27-02-18

Un appel à projets de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été lancé en 2017 pour développer des tiers lieux dédiés à l'innovation. Cinq projets lyonnais ont été retenus.

« Répondre aux nouvelles attentes des communautés créatives. » Le président de la métropole de Lyon a félicité début février les cinq projets lyonnais sélectionnés par le conseil régional. « *Nous nous félicitons des choix de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de ces bons résultats qui récompensent la dynamique et l'effervescence de la métropole lyonnaise créées autour des lieux d'innovation ouverts et collaboratifs* », a déclaré David Kimelfeld.

L'appel à projets « Tiers lieux pour l'innovation », lancé par la région, vise le développement ou la création de tiers lieux dédiés à l'innovation, dans une optique de développement économique et de création d'emplois. De plus en plus nombreux (environ 900 en France), [les tiers lieux sont des espaces de travail](#) qui ne sont ni dans une entreprise ni au domicile.

Qu'il s'agisse d'espaces de co-working ou de centres d'affaires (avec des bureaux fermés), les tiers lieux sont considérés comme des endroits privilégiés pour accompagner, produire et valoriser des innovations qui répondent aux besoins des utilisateurs. Dans la métropole lyonnaise, près de 15 enseignes de co-working sont présentes, représentant 17 espaces. L'ensemble est regroupé en réseau, qui occupe près de 8.000 mètres carrés et accueille près de 1.300 co-workers par mois. 80 % des utilisateurs sont des indépendants.

Dans le cadre des programmes de soutien européens et régionaux (Feder/FSE Rhône-Alpes et Auvergne 2014-2020), et du programme plus spécifique de développement économique de la région, douze dossiers ont été sélectionnés sur les 58 candidatures nationales. Parmi eux, cinq projets sont lyonnais.

Nouvelles solutions pour les usagers

Celui de l'association Le Centsept, le « Living Lab Social », propose d'offrir aux acteurs du territoire un espace, une expertise et des outils pour imaginer, prototyper et tester de nouvelles solutions. Située rue de Marseille (7^e arrondissement) sur 122 mètres carrés, l'association veut « *s'inscrire encore davantage dans le territoire de la métropole de Lyon et de la région en tant que pôle d'excellence en innovation sociale* », affirme l'association qui espère devenir une plateforme de co-crédation de solutions en open source.

De son côté, l'association Coexistence (Co-opérer et expérimenter autrement la science) a été sélectionnée pour son projet d'espace hybride surnommé « Coosinus », rue Jangot (7^e). Il proposera un espace commun et des salons thématiques pour développer l'innovation par les usages (éthique, laboratoire, conception, prototypage et incubation).

L'association Lyon urban data, dont le projet se trouvera place Béraudier (3^e) et au Pôle Pixel à Villeurbanne, veut accueillir des projets sur la thématique de la ville intelligente, que ce soit dans les domaines de la vie quotidienne, la mobilité, la culture ou les loisirs.

Innovation en santé

Le quatrième dossier retenu prévoit la création de lieux d'expérimentation des idées et des innovations au service de la santé. Le projet Leïss, de l'association i-Care Cluster, propose la mise en place d'un living lab intervenant dans les champs de la prévention, du sanitaire et du médico-social.

L'espace de l'avenue Jean-Jaurès permettra d'accompagner les acteurs souhaitant expérimenter par les usages leurs innovations, aider à la structuration de la [chaîne de valeur](#) de l'innovation en prévention sanitaire et médico-sociale et décroisonner l'innovation en santé.

Enfin, l'association Arty Farty a été retenue pour son [incubateur](#) culturel Hôtel 71, 71 quai Perrache. Il proposera un espace de co-working en lien avec l'écosystème artistique et culturel, ainsi qu'un espace dédié à l'événementiel.

Lamia Barbot